

DÉCHÈTERIE

JE PRENDS RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Face à l'attente forte des usagers et des mesures de protection obligatoires, le SICTOM a choisi d'organiser la reprise des déchèteries uniquement sur rendez-vous afin de limiter les temps d'attente.

**Déchèteries du SICTOM accessibles à partir du lundi 4 mai,
sauf sur St Chef : lundi 11 mai et Passins : lundi 18 mai**

Comment ça marche ?



ETAPE 1 : PRENDRE RENDEZ-VOUS

Prendre rendez-vous sur la page d'accueil du site du SICTOM : www.sictom-morestel.com
Indiquez le code postal de votre commune et laissez vous guider étape par étape en précisant bien vos coordonnées pour obtenir la confirmation de votre rendez-vous à présenter à la déchèterie.

Les rendez-vous doivent être pris au maximum la veille avant 18h (aucune inscription pour le jour même).

Pour les personnes n'ayant pas d'accès Internet, il est possible de s'inscrire par téléphone :

1. Appelez le 07.84.05.15.07 de 9h00 à 13h00 du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
2. Choisissez un créneau
3. Donnez l'immatriculation de votre véhicule
4. Vous recevrez les instructions pour venir en déchèterie

ETAPE 2 : PRÉSENTEZ VOUS À VOTRE DÉCHÈTERIE AU JOUR ET À L'HEURE DU RDV

avec l'accusé de réception et votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case n°2 « achat de 1ère nécessité » sur votre attestation



ATTENTION // La prise de rendez-vous ne vaut pas inscription au système de gestion automatisée des accès en déchèteries.

CONSIGNES



Port du masque recommandé
pour les usagers.



Distance de 1 mètre minimum
avec les agents de déchèteries.



Limitation à trois véhicules
en même temps sur le quai.

- Le prêt du matériel de nettoyage (pelle et balai) suspendu, prévoir d'apporter les siens pour nettoyer notamment pour le vidage des végétaux.
- 1 rendez-vous = 1 véhicule (2 véhicules pour une seule prise de rendez-vous n'est pas autorisé)
- Aucune aide au déchargement de la part de l'agent de déchèterie (être à 2 si déchets lourds à déposer)
- Tous les déchets habituels sont acceptés, sauf les emballages et les textiles car les centres de tri n'ont pas repris leur activité.

AUCUN ACCÈS POSSIBLE SANS PRISE DE RENDEZ-VOUS